



# Développer son activité de consultant en Temps Géré

---

## Le DIF et la formation chez ITG

La formation est essentielle à l'activité de consultant et ITG, qui l'a bien compris, a conçu une stratégie spécifique et ambitieuse.

**La mise en place du DIF** (droit individuel à la formation) chez ITG a été simplifiée au maximum pour permettre d'accéder à un programme de formation **dès le démarrage d'une activité de consultant en Temps Géré**, via deux possibilités distinctes :

---

## Les formations collectives

Il s'agit de formations comportementales sous le titre de '**Parcours du consultant**'.

**Conditions d'accès** : être en contrat de travail avec ITG (CDD<sup>1</sup> ou CDI).

**Prise en charge** : 20h de formation prises en charge par ITG par anticipation de tranches de 280h travaillées. Le consultant doit faire figurer les journées de formation suivies chez ITG sur sa « Déclaration d'activité » mensuelle. Les frais induits pourront ainsi être pris en compte par ITG et remboursés par prélèvement sur le compte d'activité..

### Objectif pédagogique

Transmettre les comportements qui conviennent au consultant autonome au travers d'acquisitions techniques.

La « **Journée de découverte du Marketing du Conseil** » est un pré-requis d'accès à ce parcours. Si le consultant n'a pas encore pu en bénéficier, des dates au choix lui seront proposées en préalable à la formation.

Pour démarrer, il est nécessaire de suivre les « **Fondamentaux** » (**modules sur les cibles et l'expertise**). Sur le synoptique, la sélection des modules complémentaires selon un cursus optimisé. Ces modules sont organisés en 23 ateliers pratiques (chaque atelier dure une à deux journées et ne comporte que 8 participants)..

### Programme des fondamentaux

#### Les cibles et l'expertise niveau 1

- deux jours

Les clients ne reconnaissent pas l'idée de « compétences transverses »  
Comment à partir de ses compétences et micro-cibles désignées, transformer ses expériences en expertises et devenir le spécialiste d'une solution aux yeux des acteurs qui comptent ?.

#### L'organisation et la gestion.

Organiser son activité au démarrage niveau 1

Réaliser son bilan et définir son plan d'action niveau 2

Pour en savoir plus, [www.itg.formation.fr](http://www.itg.formation.fr)

---

## Les formations individuelles

Il s'agit de formations personnelles auprès d'un organisme de formation extérieur de votre choix sur vos savoir-faire spécifiques.

**Conditions d'accès** : justifier d'au-moins six mois d'activité salariée et être toujours en contrat de travail dans le groupe ITG au démarrage de la formation (contrat de travail CDD ou CDI en cours).

**Prise en charge** : octroi d'une subvention annuelle à hauteur de 300 € par salarié, après validation du projet par ITG.

---

## Contacts

Site [www.itg.fr](http://www.itg.fr) – Patricia Vau : 01 44 69 80 40 – [patricia.vau@itg.fr](mailto:patricia.vau@itg.fr)

---

<sup>1</sup> CDD dit Evolution avec la volonté de pérenniser son activité